

STAGE DE PERFECTIONNEMENT DE BORDEAUX  
SUR L'OBSERVATION DEMOGRAPHIQUE

3 NOVEMBRE AU 8 DECEMBRE 1982

L'ENQUETE NATIONALE VOLTAIQUE SUR LES MIGRATIONS

(1974-1975)

par

SIDIKI COULIBALY

WFS/TECH.1956

9 SEPTEMBRE 1982

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1. QUE VOULAIT-ON MESURER?	1
2. COMMENT Y ARRIVER	2
1° Quelle sorte d'enquête mener?	2
2° Le questionnaire	2
a) Les questionnaires FC1 et RP2	3
b) Le questionnaire non-migrant (NM4)	4
c) Le questionnaire migrant (premier déplacement M5)	4
d) Le questionnaire migrant (dernier déplacement M6)	4
3° L'échantillonnage	
3. ORGANISATION ET REALISATION	7
1° Qui fait quoi ou la collaboration interservices	7
2° Le calendrier de l'enquête	8
3° Le pré-test du questionnaire	8
4° Enquêteurs	8
5° Vérification, contrôle et storage des données	9
6° Codage	9
7° La saisie informatique et ses problèmes	10
8° L'analyse des données	10
4. QUELQUES DIFFICULTES METHODOLOGIQUES ET LEÇONS POUR L'AVENIR	11
CONCLUSION	15

## INTRODUCTION

L'Enquête Nationale sur les migrations est parti d'une idée bien modeste : rassembler le matériel démographique nécessaire pour une thèse de doctorat. Mais, l'intérêt porté au problème par les autorités voltaïques d'une part, et le désir du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) d'autre part d'aider certains pays sous-développés à rassembler les données démographiques nécessaires à une meilleure planification socio-économique ont abouti à la mise sur pied d'un projet plus ambitieux. Un projet qui a demandé une coopération interservices efficace (une première dans le genre) et cinq ans de travail, a coûté environ 63 millions de francs CFA a produit un rapport de neuf volumes, une dizaine de thèses de maîtrise et de doctorat, plus d'une quinzaine d'articles parus dans des revues spécialisées et pour des conférences et séminaires, a mené au financement de deux autres grands projets démographiques, a donné droit à un séminaire national, fut à la base d'un décret sur les migrations internationales etc.

Plusieurs textes décrivent en long et en large cette enquête. Je tracerai simplement ici la marche générale de l'enquête, et pour chaque phase tirerai les leçons pour quiconque voudrait entreprendre un projet de ce genre à l'avenir.

### 1. QUE VOULAIT-ON MESURER?

Les intérêts très divers des services voltaïques pour les migrations ont guidé les objectifs de la recherche. La recherche devait avoir avant tout une portée nationale, car jusqu'en 1974, toutes les enquêtes sur les migrations ont porté sur une portion du territoire nationale jamais sur sa totalité, et avaient jusqu'à présent aussi exclu les migrations féminines. Ensuite, le projet devait fournir une étude sur l'ensemble des migrations voltaïques pour combler les lacunes et mettre en relief les résultats obtenus sur le phénomène. Pour se faire, on devait d'une part tenter de mesurer l'ampleur du phénomène, la direction (migrations internes aussi bien qu'internationales), les caractéristiques des migrants et des migrations et d'autre part, cerner non seulement les causes du

phénomène mais aussi des conséquences sociales, économiques, politiques etc. Ces objectifs si divers ont demandé une forme de collecte de données pluridisciplinaire souvent complexe.

## 2. COMMENT Y ARRIVER?

La question que s'est posée la première réunion interservices voltaïque, a été de savoir quelle sorte d'enquête mener : une enquête rétrospective, une enquête à passage répétée ou une combinaison des deux?

### 1° Quelle sorte d'enquête mener?

Chaque forme d'enquête a été examinée très minutieusement aussi bien sous son aspect technique que financier et son implication sur un calendrier des travaux. Nonobstant les inconvénients et les avantages de chacune des formes d'étude, le choix a porté sur une enquête rétrospective pour la raison suivante : le désir du gouvernement d'avoir le plus rapidement possible des données lui permettant de prendre position face au problème des migrations dans son prochain plan quinquennal (1977-1981), et aussi de donner à la Commission Nationale sur les Migrations les éléments nécessaires à la proposition d'une politique migratoire.

Le desir exprimé était que l'enquête ne devait pas traîner, et doit aboutir à la formulation de conclusions concrètes immédiatement utilisables par les services : par exemple, combien de personnes se déplacent vers la Côte d'Ivoire et quelles sont les raisons? Est-il possible de canaliser ces mouvements vers les Vallées des Voltas? etc.

### 2° Le questionnaire

L'intérêt et la sorte d'enquête retenue ont abouti à une certaine forme de questionnaire. A la réunion interservices, les différents ministères ont exprimé leurs préoccupations. Ainsi, les Ministères du Plan et du Développement Rural et le Ministère de la Fonction Publique et du Travail voulaient obtenir des données sur le volume et la direction des migrations. En plus, les conséquences économiques des départs sur les zones rurales

devaient être analysées pour leur permettre de prendre les décisions qui s'imposent. Pour le plan, il était d'un intérêt primordial de savoir comment aboutir à un développement régional harmonieux en tenant compte des mouvements internes et internationaux.

Les Ministères de l'Intérieur et des Affaires Etrangères étaient plutôt préoccupés par les conséquences politiques et de sécurité créées par les mouvements vers l'extérieur et la descendante assez massive des gens du Plateau mossi vers l'Ouest et le Sud-Ouest.

Les Ministères des Affaires Sociales, de la Santé et de de l'Urbanisme s'inquiétaient des conséquences sociales sur les familles laissées dans les zones rurales, les problèmes sanitaires et de logements dans les villes causés par la venue des gens des campagnes, etc.

Les chercheurs dans leur ensemble, tout en étant intéressés à ces divers problèmes, voulaient aussi tester de nouvelles méthodes de recherche.

Ces différents intérêts ont amené la mise sur pied de plusieurs sortes de questionnaires.

a) Les questionnaires FC1 et RP2

D'abord, il fallait mesurer le volume, l'intensité et les directions du phénomène avant toute chose. Pour se faire, deux questionnaires ont été constitués. Le premier, la "fiche collective questionnaire n° 1 (FC1)" sert à établir la liste des personnes présentes ou absentes résidant habituellement dans la concession y compris toutes celles qui ont résidé au cours des cinq dernières années avant l'enquête, mais sont parties ailleurs en Haute-Volta ou à l'étranger. De plus, la liste inclut également toutes les personnes de passage dans la concession au moment de l'enquête. Une fois la fiche collective remplie, chaque résident présent âgé de cinq ans et plus est interrogé individuellement à partir d'un deuxième questionnaire appelé "résident présent questionnaire n° 2 (RP2)". Les données relevées portent sur l'histoire résidentielle et migratoire de

chaque individu et permet d'avoir une suite d'informations sur les caractéristiques de l'individu et aussi sur son travail, son lieu de départ etc.

Pour expliquer les migrations et cerner les conséquences du phénomène, une autre série de questionnaires a été faite. Ce questionnaire appelé "motifs et opinions" comprend trois sous-questionnaires.

- b) Le questionnaire non-migrants NM4) qui essaie de cerner les motifs et opinions des non-migrants sur des thèmes tels que les relations intergénérationnelles expliquant les migrations, la production des champs, les impôts, les centres de main-d'oeuvres et le pourquoi de la non-migration, leur opinion sur les politiques du gouvernement en matière de migration, etc.
- c) Le questionnaire migrants (premier déplacement) qui s'adresse à tous les migrants volontaires et qui en plus des questions du NM4, essaie d'étudier les raisons du départ, les idées sur les lieux de départ et d'arrivée, etc.
- d) Le questionnaire migrants (dernier déplacement), portant particulièrement sur les derniers déplacements et ayant trait à la famine et la sécheresse des cinq dernières années avant l'enquête.

En plus des vues individuelles, il a semblé qu'il aurait été intéressant d'avoir une vue collective du phénomène. Que pense la collectivité dans son ensemble des migrations et de leurs causes et conséquences. Ainsi, un autre questionnaire appelé "discussion de groupe" a été mis sur pied. Les questions sont presque que les mêmes posées à l'individu, mais cette fois, c'est un groupe de 6 à 12 personnes qui discutent et donnent leur point de vue sur le pourquoi des migrations, les conséquences, la politique gouvernementale, l'influence sur leur vie et la vie du pays, etc.

Enfin, un dernier questionnaire est l'étude socio-économique. Le but est de collecter des données d'ordre macro-structurelles pouvant être liées à la migration : contexte administratif et politique, contexte économique

contexte social, et, pour les trois, l'évolution historique est tracée et la situation actuelle est évaluée.

L'étape suivante après la décision des sortes de questionnaires à utiliser était : comment les mettre en pratique sur le terrain? Quelles personnes interroger et comment les toucher? En d'autres termes, quel échantillon tirer?

### 3° L'échantillonnage

Pour les questionnaires FC1 et RP2, la Haute-Volta a été divisée en deux zones : zone urbaine et zone rurale. Comme il a été dit, les données doivent avoir une portée nationale. On s'est tout de suite heurté au problème de définition d'urbain. Pour éviter toute définition "à priori" il a été décidé de prendre le centre le plus important dans les 11 organismes régionaux de développement (ORD). En effet, la Haute-Volta est divisée en 11 ORD, division basée sur des critères géo-économiques. Ces 11 centres ainsi choisis présentent les caractères urbains suivants : centres administratifs, plus de 10 classes primaires, dispensaires ou hôpital.

L'échantillonnage au niveau de chaque centre est fondé sur la méthode probabiliste et permet donc l'extrapolation pour chacun des 11 centres ainsi que pour l'ensemble. L'échantillon est équilibré (stratifié) par le choix de taux de sondage plus élevés dans les centres moins peuplés de façon à obtenir des données significatives pour chaque centre. C'est la concession qui constitue l'unité de sondage. En tout, environ 41.000 individus font partie de l'échantillon urbain.

L'univers rural étudié est défini par complémentarité : l'ensemble de la Haute-Volta, excepté les 11 centres déjà retenus. La population rurale a été scindée en deux parties à peu près égales : d'un côté, le plateau mossi et de l'autre le reste du pays. La région mossie est assez homogène, en termes de pattern de migration que le reste du pays. Il a été donc décidé d'y appliquer un taux de sondage deux fois plus petit qu'ailleurs afin d'obtenir des données plus détaillées sur la partie du

pays la moins étudiée. La méthode de sondage choisie est la même dans les deux cas. Seul le taux de sondage varie. Pour la préparation du recensement général de la Haute-Volta en 1975, le pays avait été divisé en 1700 districts de tailles aussi égales que possible (3000 à 4000 personnes). Les districts étaient classés alphabétiquement en département et sous-préfecture. A partir de la liste, on a procédé au tirage systématique (équiprobable) de districts (grappes), indépendamment dans les deux univers. L'échantillon pour le milieu rural est d'environ 52.000 personnes;

En ce qui concerne les questionnaires motivation, seul un sous-échantillon de personnes déjà interrogées lors de l'enquête statistique (FC1 et RP2) sont interviewées. Tout au cours de l'enquête, on choisit au hasard un certain nombre de concessions dans lesquelles on ré-interviewe toutes les personnes âgées de 15 ans et plus remplissant l'une des conditions suivantes.

- être résident présent sans déplacement (les non-migrants)
- être résident présent avec au moins un déplacement volontaire.<sup>1</sup>

On maintient une proportion de trois migrants pour chaque non-migrant interrogé.

Pour les discussions de groupe, lors de l'enquête au zone urbaine, 12 discussions de groupe ont été organisées. Dans la zone rurale, huit discussions ont été effectuées en pays mossi et quatre dans le reste du pays. Les critères de regroupement des personnes sont les suivants : le sexe, l'âge, le statut migratoire, et le niveau d'instruction.

---

<sup>1</sup> Sont exclus les mutations des fonctionnaires, les déplacements des militaires, les déplacements dans les institutions spécialisées (hôpital, prison etc.) et les déplacements d'enfants qui suivent leurs parents. De plus, le premier déplacement volontaire doit avoir eu lieu lorsque l'individu était âgé de 15 ans ou plus.



Pour l'étude socio-économique, l'enquête a été menée dans les 11 centres urbains et dans tous les villages de l'échantillon rural.

Quelle a été l'organisation pratique pour aboutir aux buts définis plus haut?

### 3. ORGANISATION ET REALISATION

#### 1° Qui fait quoi ou la collaboration interservices

Après avoir fixé les limites de l'enquête, il fallait maintenant faire une répartition des tâches. Deux services nationaux étaient directement responsables de la réalisation concrète du projet : L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Ministère du Plan, du Développement Rural et de l'Environnement et le Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique (CVRS) du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture. Les deux institutions nationales devaient être épaulées par l'Université de Montréal sur le plan technique.

La préparation technique du projet a été conjointement menée par ces trois institutions, mais les idées de base conduisant à l'élaboration du questionnaire et du plan d'analyse sont venues de chaque département ministériel ayant manifesté un intérêt pour les résultats de l'enquête.

L'organigramme du projet était le suivant : deux co-directeurs, (le directeur de l'INSD et celui du CVRS), un coordonnateur, cadres techniques des deux services, un administrateur, superviseurs, contrôleurs, et enquêteurs/enquêtrices. La supervision administrative et financière était assurée par les deux directeurs en étroite collaboration avec le coordonnateur et l'administrateur. La tâche principale du coordonnateur était la suivie et le contrôle technique de l'enquête à tous les niveaux. Il était aidé en cela par une équipe de cadres techniques des deux services et des missions ponctuelles des membres du Département de Démographie de l'Université de Montréal.

L'INSD a surtout été impliqué pour la collecte statistique tandis que le CVRS s'est plutôt penché sur la collecte socio-économique mais, dans les deux cas, l'interaction a toujours été maintenue dans la mesure où la division était assez artificielle.

## 2° Le calendrier de l'enquête

L'enquête dont la préparation a débuté en avril 1973, s'est terminée par la sortie du rapport au gouvernement de Haute-Volta en novembre 1978. En gros, 5 ans et 8 mois ont été nécessaires pour ce travail. La conception du projet a duré un an, la collecte y compris le codage, la perforation et la validation deux ans et demi environ, la phase traitement et analyse un an et demi. C'est en fait l'informatique qui a pris énormément du temps : un an et 9 mois pour la mise sur bande, validation, correction, vérification, jumelage, et création de fichiers.

## 3° Le pré-test du questionnaire

Deux pré-tests ont été conduits pour permettre de remanier les questionnaires et l'organisation prévue de l'enquête. Après chacun des pré-tests, l'ordre des questions et la logique interne ainsi que le contenu ont été modifiés. Le pré-test a porté sur le FC1, RP2, la motivation et les discussions de groupe.

## 4° Enquêteurs

Le recrutement a d'abord commencé par les superviseurs. Ceux-ci ont été formés d'abord pendant deux mois et ensuite, ils ont aidé au recrutement et à la formation des enquêteurs. Parmi les enquêteurs (formés pendant 1 mois) les meilleurs ont été choisis pour jouer le rôle de contrôleurs. C'est parmi les meilleurs enquêteurs aussi qu'un certain nombre a été choisi pour jouer le rôle d'enquêteur pour les questionnaires motivations, les discussions de groupe et l'étude socio-économique. Ce groupe a eu en plus une formation spécialisée après la formation commune. Pour assurer un maximum d'efficacité dans le travail, le niveau minimum requis était la 4e des Lycées et Collèges. La majorité en fait avait un niveau 3e-2e. Pour l'enquête urbaine, les filles formaient 7 pour cent du total et

seulement 5 pour cent dans l'enquête en zone rurale. La majorité des enquêteurs étaient âgés entre 18 et 24 ans et représentaient treize groupes ethniques voltaïques.

#### 5° Vérification, contrôle et storage des données

Rien de nouveau dans cette enquête par rapport aux autres enquêtes. La vérification se faisait par le contrôleur dès que l'enquêteur ramenait un questionnaire. Le superviseur vérifiait un échantillon. Le coordonnateur et les cadres qui visitaient souvent les équipes sur le terrain, devaient à leur tour systématiquement vérifier un certain échantillon avant le retour des données à Ouagadougou. Toute faute décelée à chaque niveau, devait être corrigée avant classification et storage, d'abord sur le terrain et ensuite avant l'envoi à Ouagadougou.

A l'arrivée des questionnaires à Ouagadougou, une dernière vérification était faite avant le classement par zone et par type de questionnaire. La vérification fondamentale était à Ouagadougou, l'identifiant des différents questionnaires.

#### 6° Codage

Le codage du questionnaire s'est fait à Ouagadougou par les meilleurs contrôleurs, chefs d'équipes et les meilleurs enquêteurs sous la surveillance des cadres de l'enquête. Pour les questionnaires FC1 et RP2, le codage s'est fait directement sur le questionnaire dans les grilles prévues à cet effet. Pour les questionnaires NM4, M5 et M6, le chiffre-ment a été effectué sur une fiche intermédiaire. Les catégories de codes pour ce questionnaire motivation qui était en grande partie formé de questions ouvertes ou semi-ouvertes, ont été établies après le dépouillement manuel de plus de 300 questionnaires par les cadres de l'enquête. Le codage a été fait par une sous-équipe spécialement formée dans ce cadre. Quand au codage des questions FC1, RP2, elles étaient codées deux fois par deux personnes différentes.

## 7° La saisie informatique et ses problèmes

La saisie a énormément posé des problèmes. La première partie du travail s'est faite à Ouagadougou (mise sur bande et validation). Une copie de la bande a été amenée à Montréal pour la suite des travaux informatiques. Ces travaux ont consisté en six étapes.

Le premier niveau de vérification consistait à éliminer du fichier, les enregistrements répétés dus à des erreurs de perforation.

Ensuite, il a fallu faire correspondre des individus dont l'identifiant était erroné dans l'un quelconque des questionnaires et pour cela retourner à Ouagadougou aux questionnaires de base.

Après ces corrections, les données FC1 et RP2 ont été jumelées créant ainsi un fichier pour chaque individu.

La quatrième étape a consisté à standardiser toutes les variables de durée (âge, durée de séjour, etc) et ceci s'est fait en créant de nouvelles variables.

Etant donné que les informations par individu sont données par lieu de destination et lieu d'origine, il a fallu créer un fichier origine-destination pour pouvoir sortir la matrice flux migratoire et regrouper toutes les données selon ce critère.

Enfin, l'étape finale dans les travaux a été le jumelage du fichier origine-destination avec les questionnaires NM4, M5 et M6.

## 8° L'analyse des données

Quand les données ont été épurées et les différents jumelages faits, une lettre circulaire a été envoyée à tous les services intéressés par les résultats. Elle demandait à chacun des services de faire la liste des tableaux qui l'intéressait pour que les analystes en tiennent compte. Beaucoup de choses ont été demandées mais, vu la quantité de données

disponibles, les premiers rapports n'ont fait qu'analyser les demandes les plus communes et les plus urgentes pour les actions que le gouvernement voulait entreprendre. Certaines demandes particulières ont été traitées dans le cadre de thèses de maîtrise ou de doctorat des étudiants voltaïques à Montréal ou d'autres nationalités. Les rapports gouvernementaux ont été faits par une équipe formé par le coordonnateur du projet et deux professeurs du département de Démographie de l'Université de Montréal.<sup>1</sup> Disons que deux sortes d'analyses ont été menées. Les données recueillies par le FC1 et RP2 ont donné lieu à une analyse essentiellement démographique à partir des histoires migratoires. Les questionnaires NM4, M5, M6 d'abord analysés et codés pour garder le plus de détails possible, ont été ensuite présentés sous formes de tableaux statistiques pour l'analyse. Mais, il ne faut jamais perdre de vue que leur but premier était de donner une vue qualitative du phénomène migratoire. Enfin, les discussions de groupe ont été analysées d'une manière purement qualitative et ont permis de jeter une lumière particulière sur les données statistiques.

Ainsi, on a essayé à tout moment, quand cela était possible, de jumeler quantitatif et qualitatif pour mieux saisir le processus, les causes et les conséquences du phénomène migratoire en Haute-Volta.

#### 4. QUELQUES DIFFICULTES METHODOLOGIQUES ET LEÇONS POUR L'AVENIR

Toute méthode a ses faiblesses. La méthode rétrospective pour une enquête migration ne va pas sans certaines difficultés. Nous ne mentionnerons que certaines pouvant influencer nos résultats.

La première difficulté concerne le dénombrement des gens présents, c'est-à-dire les présents et les passages du FC1. Il y a la possibilité de sous-estimation ou de surestimation pour plusieurs raisons : système de l'impôt, problème de nationalité, confusion entre présents, passagés ou absents etc. Par exemple, si l'enquête dans son ensemble relève

---

<sup>1</sup> Il s'agit des professeurs Joël W. Gregory et Victor Piché.

188.981 résidents absents, les chefs de ménage n'ont déclaré que 102.455 visiteurs, or l'enquête touchant l'ensemble du pays, visiteurs et absents devaient être sensiblement les mêmes. L'impôt en est peut-être la cause. Les refus peuvent aussi jouer dans l'estimation, mais dans le cas présent, les refus représentent moins de 1 pour cent des enquêtés. Disons que cette difficulté même réelle influencera très peu l'estimation des migrations et des motifs de celle-ci. De toute façon, les enquêteurs ont été formés de telle sorte que ces problèmes ont été minimisés au maximum.

Une deuxième difficulté vient du fait qu'une enquête rétrospective sur les migrations ne permet pas un repérage correcte des absents (les émigrés et résidents absents du FC1) hors de l'aire de l'échantillon (à l'étranger dans le cas actuel). De plus les renseignements fournis sur eux sont donnés par une tiers personne et sont entâchées d'erreurs et d'imprécision. Par contre, tous ceux qui sont absents à l'intérieur de l'aire de l'échantillon (la Haute-Volta) font toujours partie de l'univers étudié, et sont donc représentés par les personnes présentes dans les autres localités voltaïques de l'échantillon.

Une troisième difficulté concerne l'inexactitude de la mémoire qui est généralement reconnue comme le problème majeur de la méthode rétrospective. Dans le cas de cette enquête, nous avons mis en place dans le questionnaire et dans la formation une suite de méthode permettant d'atteindre le maximum de précision possible. De plus, la migration est un événement important dans la vie de quelqu'un et les chances d'oubli sont minimes. Bien sûr, l'âge de l'enquêté, le nombre de migrations et leurs durées peuvent influencer, mais pour les rapports, n'a été considérée que l'histoire migratoire des cinq dernières années précédant l'enquête.

Peut-être aurait-il mieux valu parler d'abord de la définition de la migration comme première difficulté. En effet, il faut avant tout donner une définition au phénomène que l'on veut étudier. Etant donné qu'aucune définition n'est unanimement acceptée pour le moment, nous avons quant à nous considéré comme migration, tout changement de résidence d'une durée supérieure ou égale à trois mois et qui implique un déplacement

conduisant l'individu à l'extérieur de la sous-prefecture qu'il habitait. Peut-être certains considéreront le temps de trois mois comme trop court et préféreront (comme c'est le cas de toutes les autres enquêtes voltaïques sur les migrations) six mois. Une durée de 6 mois paraît trop élevée dans le cadre de la Haute Volta car elle risque d'éliminer comme migration un certain nombre de déplacements saisonniers qui ont eu un rôle important dans l'histoire économique et sociale du pays.

Indépendamment de ces différents problèmes, au moment de l'analyse, nous nous sommes rendus compte de certaines erreurs de conception dans le questionnaire qui rendent certaines analyses assez difficiles sinon laborieuses mais, n'affecte pas l'estimation quantitative des migrations. Par exemple, nous n'avons pas dans le RP2 relevé les caractéristiques des migrants à leur lieu de naissance, ce qui rend difficile tout parallèle entre mobilité géographique et mobilité professionnelle. Le questionnaire NM4, M5, M6 pose le plus de problème. Par exemple, une question synthèse sur le pourquoi du non déplacement des non-migrants a été posée. Elle est la suivante : "Pourquoi êtes-vous resté?". Par contre, pour les migrants à qui toutes une série de questions a été posée pour savoir pourquoi ils sont partis, nous avons oublié la question synthèse : "Pourquoi êtes-vous parti?".

Il faut noter aussi qu'une grande place dans les questions motivations a été accordée aux motifs économiques et peu aux motifs de nature sociale (même si la distinction n'est pas souvent facile). Mais, ici, l'explication tient au fait des besoins exprimés par les services gouvernementaux au moment de l'enquête. Le plus grand problème posé par l'analyse des motivations fut le jumelage entre les données statistiques de l'individu et les questionnaires NM4, M5, M6. Le rapport entre les déplacements de différents individus et leurs motivations se faisait par le jumelage de renseignements relatifs à ces individus et leurs déplacements : l'âge, le sexe des migrants, le numéro de déplacement, son origine, sa destination, etc. Ainsi, le jumelage des fichiers impliquait de fait le jumelage par informatique d'identifiants composés de 16 caractères!! Un si grand nombre de caractères ne pouvait être que source d'erreur à tous les niveaux et ceci a amené la perte d'environ 40 pour cent des informations sur les motivations relatives aux déplacements dû à l'impossibilité de jumelage dans 80 pour cent des cas.

Face à ces difficultés d'ordre méthodologique et d'ordre conceptuel, quelles leçons tirer pour une enquête de ce genre dans l'avenir?

D'abord, il faudra qu'au niveau de l'informatique, tout le travail se passe à un seul endroit. Le va et vient entre Ouagadougou et Montréal a retardé la sortie des tableaux finaux et a augmenté dans une mesure appréciable le coût de l'exploitation. Sur le plan de l'expérience, les informaticiens voltaïques auraient acquis des connaissances qui n'ont pas pu se réaliser parce que presque tous les travaux ont été menés à Montréal. Bien sûr, des raisons indépendantes de la volonté des responsables de l'enquête ont été la cause de la situation. Tout doit être mis en oeuvre pour que les données de toute enquête puissent être traitées dans le pays.

Dans le cadre de l'informatique, la leçon à tirer en ce qui concerne les jumelages et erreurs, est qu'il serait important que, dans une enquête à plusieurs modules, l'identifiant soit le moins long possible. Il serait même utile, en prenant les précautions nécessaires de numéroter les questionnaires au moment de leur impression et que le passage du FC1, RP2 aux questions motivations soit fait en utilisant un identifiant ne dépassant pas 3 caractères. Un questionnaire plus structurée, peut-être moins long, aiderait à mieux contrôler certains des problèmes rencontrés.

En ce qui concerne le recrutement et la formation des enquêteurs, vu les problèmes rencontrés pour trouver des gens connaissant les différentes langues du pays dans la capitale où le recrutement a eu lieu, et vu le coût énorme pour les déplacements, il serait nécessaire de recruter les enquêteurs sur une base régionale, ce qui minimisera le coût du transport et réglera en grande partie le problème de langue. Bien sûr, le niveau des enquêteurs pourrait en souffrir vu le fait que dans les départements, il n'est pas toujours facile de trouver les gens d'un niveau d'instruction élevé. Mais, leur connaissance du milieu peut pallier à ce défaut.



## CONCLUSION

Une enquête de cette envergure ne pouvait pas se dérouler sans problèmes. Mais, les différents contrôles et vérifications à tous les niveaux ont permis de minimiser certains des problèmes soulevés.

L'enquête a permis le démarrage d'une collaboration interservices dans le cadre des recherches démographiques et spécialement une collaboration étroite entre la Direction du Plan et l'INSD d'une part, entre le CVRS, le Ministère du Travail (via l'Office Nationale de la Promotion de l'Emploi) et l'INSD d'autre part. Il faut dire que c'est la première enquête voltaïque où depuis la conception jusqu'à l'analyse, les services utilisateurs des données ont été impliqués à tous les niveaux. La Direction de la Recherche Démographe de l'INSD a maintenu ce pattern à partir du 1979 pour tous projets démographiques. Cette enquête aussi a été une première dans le cadre de la participation des techniciens nationaux. En effet, toutes les autres enquêtes démographiques ont toujours été jusqu'à 1974, conçues, dirigées, et analysées entièrement par des expatriés et souvent en dehors du pays avec une infime participation des voltaïques.

Le défaut essentiel de la plupart des enquêtes est le fait que l'utilisateur des données reçoit le produit sans avoir eu la possibilité de faire ses commentaires. Après les premières analyses faites à l'issue des demandes des services, un séminaire nationale a été convoqué réunissant tous les services intéressés pour qu'ils proposent des modifications et des ajouts aux rapports provisoires de l'enquête. Et, c'est à partir de ces desiderata et modifications que les rapports finaux ont été rédigés ; et, après rédaction, chaque service voltaïque pouvant avoir un besoin quelconque des données de l'enquête a été ampliateur d'un rapport de synthèse de l'enquête, ce qui aussi est une première dans le cadre de la Haute-Volta.

Le séminaire national a permis en plus de mettre sur pied deux autres projets de recherche comme suite à l'enquête nationale. En effet, les données de l'enquête, vu l'échantillonnage, ne permettait pas une analyse

régionale raffinée. Or, les demandes de plusieurs services étaient d'avoir des données significatives aux niveaux des Départements. Il a donc été demandé à l'INSD et au CVRS de mettre tout en oeuvre pour entreprendre une enquête qui lierait les taux de migration aux conditions socio-économiques des régions. Cette enquête a été effectivement préparée et a eu un financement du Centre de Recherche pour le Développement International sous le nom de : Analyse régionalisée de données de l'enquête migration (ARDEM). Ensuite, au vu du nombre assez important d'enquêtes et de recherches faites sur les migrations en Haute-Volta, le séminaire a souhaité que l'on puisse mettre sur pied une banque de données informatisées sur les migrations en Haute-Volta. La Direction de la Recherche Démographique de l'INSD, a préparé une telle requête qui a eu un financement par le FNUAP et qui a débuté depuis 1980.

Enfin, et cela n'est pas des moindres, les données de l'enquête sont sur bande magnétique, disponible en Haute-Volta dans un langage informatique (SPSS) accessible à tous chercheurs voltaïques, voulant faire des analyses complémentaires de cette enquête. Il a été prévu, chose rare, dans le budget du projet de l'enquête régionalisée, ARDEM, un chapitre pour former les chercheurs voltaïques à l'utilisation du SPSS.

En tout état de cause, nous pouvons dire que l'Enquête nationale sur les migrations a, dans une large mesure, atteint ses buts et a jeté la base d'une nouvelle conception de la recherche démographique en Haute-Volta.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Coulibaly, P. Sidiki. Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions des politiques, Université de Montréal, thèse de doctorat (PhD), 1978.
- Coulibaly, P. Sidiki, Joël W. Gregory, et V. Piché. Les migrations voltaïques, Tomes 1 à 8, RHV/CVRS, INSD, Ouagadougou, 1978.
- Coulibaly, P. Sidiki, Grégory J.W., Victor Piché. "A Note on the Migration Survey in Upper-Volta", in International Migration Review, vol 9, (Spring 1975), Center for Migration Studies of New-York, pp. 57-58.
- Gregory, J.W., V. Piché, et S.P. Coulibaly. "Vers une explication des courants migratoires voltaïques", in Labour, Capital and Society, Vol 13, No 1, Center for Developing Area Studies, McGill University, Montréal, 1980, pp. 76-103.